



Projet de redynamisation du Marché du Chemin Vert

Compte-rendu d'atelier de concertation du 24/01/2024

Représentants de la collectivité présents :

NOM	STRUCTURE - FONCTION
LANGLOIS Mathieu	Maire adjoint à la vie économique locale, aux commerces, à l'entrepreneuriat, à l'ESS, à l'innovation et à l'emploi
MOREAU-SEVIN Denis	Maire-Adjoint mobilités douces, en charge des assemblées de quartier de Trois Communes
VION Mélanie	Chargée de mission Démocratie Locale
DECROUTE Rémi	Chargé commerce

Habitants présents :

19 personnes :

- 7 femmes
- 12 hommes

Introduction

Mathieu Langlois rappelle le contexte de cet atelier de concertation. Les marchés forains à Romainville sont constitués de :

- 3 jours de marchés sur le centre qui fonctionnent bien : les mardis, vendredis et dimanches ;
- 2 jours de marché à 3 communes : les mercredis le marché fonctionne peu voire plus du tout, et le samedi mais en déclin ;
- Pas de marché au Bas-Pays malgré qu'il s'agisse d'un quartier en pleine expansion.

Depuis 12 ans, la gestion des marchés se fait par une Délégation de Services Publics (DSP) : le délégataire se charge de gérer, percevoir, animer et rétribuer la ville selon une convention établie.

Cette DSP se termine fin 2024, ce qui est l'occasion de se questionner sur 3 points :

- La création d'un marché aux Bas-Pays
- La redynamisation d'un marché aux Trois Communes
- Amélioration du marché du centre, qui se porte aujourd'hui bien

Il s'agit également de réfléchir au mode de gestion des marchés :

- Soit par un retour en régie communale avec tous les impacts que cela génère (gestion, RH...)
- Soit maintien en DSP nécessitant le lancement d'une consultation, puis de négociations, en vue d'une signature fin 2024.

Rappel de l'ordre du jour par Mathieu Langlois :

1. Contexte socio-économique
2. Questionnaire sur les marchés : restitution des résultats
3. Redynamisation marché Chemin Vert : enjeux et scénarios
4. Ateliers redynamisation marché Chemin Vert
5. Restitution des ateliers
6. Les prochaines étapes

1. Contexte socio-économique

Présentation du contexte socio-économique afin de faire émerger les enjeux liés à la redynamisation du marché du Chemin Vert.

A) Données sociodémographiques du secteur Trois Communes

Le quartier des Trois Communes est situé au Sud-Est de Romainville, en frontière avec Montreuil et Noisy-le-Sec, à près de 1 km du centre-ville de Romainville. Il s'agit d'un espace mixte mêlant activités industrielles et commerciales, logements collectifs et pavillonnaire.

Le quartier compte un total de 3 684 habitants en 2018 (cf. INSEE).

Le niveau de vie médian par personne s'élève à 1 386 € en 2018 contre 1 573 € en moyenne à Romainville et 1 962 € dans la Métropole du Grand Paris (cf. INSEE).

B) Armature commerciale du secteur des Trois Communes

Rappel : l'armature commerciale correspond à la répartition du commerce dans l'espace et dans le cas présent sur le quartier des Trois Communes.

La densité commerciale du quartier est correcte avec un total de 32 commerces sur le secteur, soit 8,7 commerces et services pour 1000 habitants contre 7,5 sur Romainville, 8,9 sur le département et 12,6 pour l'IDF.

Une polarité commerciale structurante sur le quartier avec la Place Salvador Allende qui concentre près de la moitié des commerces du secteur (20 activités) ainsi qu'un linéaire commercial secondaire sur la route de Montreuil.

Une offre de commerces suffisante avec près de 3000 m² de sdp qui correspond aux besoins d'un quartier de 3000 à 6000 habitants. Néanmoins, l'offre est peu diversifiée :

- Surreprésentation de la catégorie alimentaire : 31 % contre 23 % à Romainville. Composée à 60 % d'alimentations générales/supérettes/supermarché.
- Surreprésentation de la catégorie « Restaurants – cafés – hôtels » : 31% contre 25 % à Romainville. 70 % des établissements sont des activités de restauration rapide.
- Faible représentation de la catégorie « Services à la personne » (pharmacie, institut de beauté/coiffure,

télécommunication, etc.). 13 % contre 20 % à Romainville et 25 % en Seine-Saint-Denis.

C) Fonctionnement des marchés et modalités de réorganisation

La Ville compte deux marchés, le Marché du Centre-Ville et le Marché du Chemin Vert aux 3 Communes, gérés dans le cadre d'un contrat de délégation de service public pour une durée de 12 ans, du 1er janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2024.

Dans le cadre de la fin de ce contrat, la Ville a décidé d'initier un travail d'étude pour réinterroger le mode de gestion des marchés et définir les pistes d'amélioration à apporter au fonctionnement des marchés.

Afin d'identifier les pistes d'amélioration des marchés, un processus de concertation a été initié à travers :

- Une enquête par questionnaire sur la fréquentation des marchés de Romainville qui s'est déroulée du 4 octobre au 25 octobre 2023. Celle-ci a permis d'identifier les pratiques de consommation des Romainvillois et les attentes de ces derniers.
- Deux ateliers de concertation, l'une pour la création d'un marché aux Bas-Pays le 17/01 et une seconde le 24/01 sur la redynamisation du marché du Chemin Vert.

2. Questionnaire sur les marchés : restitution des résultats

727 réponses collectées. Dont 480 en ligne, 135 via questionnaires papier et 112 collectées directement sur les marchés.

Profil des répondant.es :

Les publics qui ont le plus répondu aux questionnaires sont les femmes, les personnes entre 30 et 49 ans, les cadres, les Romainvillois installés depuis 1 à 5 ans, et les habitants du quartier Bas Pays.

46 % des répondants vivent dans le quartier des Bas-Pays, 25 % vivent dans le Centre-Ville et seulement 8,7 % des répondants proviennent du quartier des Trois Communes.

Habitudes de courses sur les marchés :

Près de 2/3 des répondants (62%) font leurs courses dans les marchés de Romainville.

Marché du centre bien identifié par les répondants (89%) tandis que celui de la Rue du Chemin Vert est peu connu par les répondants (25%). Par exemple, seulement 1/4 des Romainvillois installés dans la ville depuis plus de 5 ans connaissent le marché du Chemin Vert.

Près de 2/3 des répondants (62%) font leurs courses dans les marchés de Romainville.

- Ceux qui vont au marché du Centre résident principalement au Centre (38%) mais aussi dans le quartier du Bas Pays (29%).
- Ceux qui vont au marché du Chemin Vert viennent principalement du quartier des 3 Communes (60%) et des communes avoisinantes (19%).

Les principales raisons pour lesquelles les répondants font leurs courses hors marchés sont :

- 71 % des répondants indiquent qu'ils ne font pas leurs courses dans les marchés car ils sont trop éloignés. Ce taux monte à 87% pour les habitants des Bas-Pays.
- 27% indiquent qu'ils ne se rendent pas sur les marchés car des produits y sont indisponibles et 15 % car la qualité des produits est insuffisante.

Les répondants qui font leurs courses dans les marchés de Romainville, y vont régulièrement. Les personnes qui fréquentent le marché du Chemin Vert s'y rendent pour 75 % de manière hebdomadaire.

Les répondants vont principalement à pied sur les marchés. Ils sont notamment 97% à se rendre à pied sur le marché du Chemin Vert.

Achats au marché

Les répondants qui font leurs courses au marché du chemin vert, achètent principalement des fruits et légumes, des produits de boucherie et du beurre/œuf/fromage. Ces résultats sont à relativiser car il y a seulement 4 commerçants abonnés sur le marché du Chemin Vert actuellement (deux fruits et légumes, une boucherie, une activité de vente de beurre/œuf/fromage).

Les répondants qui fréquentent le marché du Chemin Vert dépensent en général plus de 30 euros (71,2%). Il est à noter que la propension à consommer des répondants qui fréquentent le marché du Chemin Vert est relativement élevée au regard des montants dépensés et du faible nombre de commerçants présents sur le marché.

Les principales raisons pour lesquelles les répondants se rendent sur les marchés est la proximité avec le domicile (88%) et la bonne qualité des produits (63%).

Avis sur les marchés

Les avis sur les marchés sont globalement positifs :

- 55% jugent les prix raisonnables contre 34 % qui considèrent les prix élevés.
- 63% jugent la diversité normale, voire importante, sur les marchés.
- 63% jugent la propreté sur les marchés satisfaisante.
- 70% jugent la qualité des services satisfaisante sur les marchés.

Propositions d'améliorations de la part des répondants :

- Une plus grande diversité de commerces, notamment produits biologiques et locaux, produits maraîchers.
- Une amélioration de la propreté du marché, notamment après la séance de marché.
- Des animations pour améliorer l'attractivité du marché.

Questions/remarques des habitants à ce stade :

- *Remarque : Il est important de payer en liquide sur les marchés, sans DAB cela semble compliqué de redynamiser le marché. Beaucoup de personnes âgées préfèrent le liquide.*
Des courriers ont été envoyés aux différentes agences bancaires, mais elles ont répondu que la demande n'était pas assez importante. Pour pallier ce problème, un DAB a été inclus dans le bail de Coccinelle, mais la structure a également du mal à le déployer. Il s'agit d'un point compliqué, la tendance allant vers la fermeture des DAB.

- *Question : La société Euronet implante des DAB dans les commerces, cela serait peut-être une solution ? Il existe également une solution comme le cashback par les commerces.*
- *Remarque : Des banques (BNP, SG, Crédit Mutuel, CIC) se sont mises en commun pour créer Cash Services afin de maintenir une offre de retrait, cela pourrait également être une piste pour le quartier.*
Nous attendons bien vos remarques et nous allons nous renseigner sur vos différentes propositions. Il faut prendre en compte que de plus en plus de commerçants ont des TPE sur les marchés.
- *Question : Quid des commerçants Montreuillois de l'autre côté de la rue ?*
Côté Montreuil, il y a surtout des services médicaux. Côté Noisy, la ville n'a pas encore connaissance des commerces qui s'implanteront en RDC. Nous axons notre analyse sur ce que nous maîtrisons, sachant qu'il n'y a pas de projet de marché inter-communal.
- *Question : Qu'en est-il du commerce en pied d'immeuble qui a laissé tomber son activité ?*
Le commerçant souhaitait faire une activité de restauration rapide mais il avait besoin d'une sortie de secours sur le parc Simone Veil, ce qui était impossible.

3. Redynamisation Marché Chemin Vert : enjeux et scénarios

Le marché de Chemin Vert est en déclin depuis 10 ans : nous sommes passés de 10 à 4 abonnés, et il y a très peu de volants. C'est un cercle vicieux, moins il y a de commerçants, moins il y a de clients, et vice versa. Ceux que nous arrivons à faire venir pour tester ne reviennent pas. Il y a donc un problème d'image de ce marché vis-à-vis des commerçants et des usagers.

Il faut noter qu'un marché est bon pour le commerce sédentaire du quartier, il y a une vraie interaction avec le commerce forain.

Un marché est également un lieu de vie dans le quartier, un lieu d'échanges et de rencontres. Il s'agit d'un espace de cohésion indispensable dans la vie de la cité.

Pour pouvoir créer un marché, il y a des conditions à remplir pour assurer sa réussite :

- **La visibilité** : le marché de Chemin Vert est en retrait, peu visible depuis la route et enclavé ;
- **L'accessibilité** : elle est plutôt bonne à Chemin Vert ;
- **La commercialité** (= lien avec les commerces sédentaires pour créer un pôle) : Chemin Vert est isolé du parcours marchand.

Les nuisances sont bien évidemment à prendre en compte, mais il n'existe pas de lieu idéal. D'autant que l'implantation d'un marché doit faire face à des contraintes techniques (réseaux, locaux...).

Sur Chemin Vert, nous en sommes arrivés à faire des emplacements gratuits pour attirer les commerçants, mais malgré cela, ils ne restent pas.

Nous allons vous présenter 3 scénarios, sachant que 2 proposent une relocalisation et donc une réelle redynamisation du marché :

- Lieu 1 : à l'angle de la rue Jean Jaurès et de la route de Montreuil, à la place du caniparc ;
- Lieu 2 : le long de la route de Montreuil, du n° 2 au n°40 en passant par la place Allende ;
- Lieu 3 : maintien sur Chemin Vert.

Il n'y aura pas d'interruption du marché, quel que soit le scénario choisi. Que ce soit en DSP ou régie communale, tout sera fait pour redynamiser le marché d'ici la livraison en fonction du scénario retenu.

Présentation du plan d'aménagement du marché sur le lieu n°1 :

Il s'agit d'un espace végétalisé et planté d'une surface d'environ 1200 m² situé à l'angle de la rue Jean Jaurès et de la route de Montreuil. Dispose d'une bonne visibilité sur la route de Montreuil mais sans proximité immédiate avec les commerces situés route de Montreuil.

Possibilité d'implantation d'environ 30 commerçants.

Nécessité pour accueillir les commerçants de perméabiliser l'espace végétalisé tout en maintenant les arbres ainsi que l'accès aux véhicules pompiers.

L'implantation du marché sur ce site impliquera donc la suppression de l'espace végétalisé, du caniparc ainsi que des jardinières car elles gênent la visibilité, ce qui permettra le déchargement les jours de marché, et la création de stationnements pérennes.

Cet emplacement pourra être réalisé fin 2025.

Présentation du plan d'aménagement du marché sur le lieu n°2 :

Il s'agit d'un trottoir de 3 mètres de large sur 200 mètres de longueur situé le long de la route de Montreuil (n°2 au n°40). Espace bordé par 20 places de stationnement. Dispose d'une très bonne visibilité sur la route de Montreuil et la Place Salvador Allende. Une covisibilité et proximité immédiate avec le pôle commercial de la Place Salvador Allende.

Possibilité d'y implanter environ 200 ml d'étals, soit 20 à 25 commerçants.

Espace situé sur un axe départemental, donc nécessite l'intervention du Département pour l'aménagement de la route de Montreuil. L'aménagement entraînera l'élargissement du trottoir sur 5 m minimum, le maintien des places de stationnement et la création d'une piste cyclable le long de la route de Montreuil.

L'implantation du marché sur ce site nécessitera la neutralisation des places de stationnement jour de marché.

Pas d'aménagement avant 2026.

Présentation du plan d'aménagement du marché sur le lieu n°3 :

Il s'agit d'un espace d'une surface de près de 2000 m² situé le long de la rue du Chemin Vert accessible par la route de Montreuil et la cité Duclos. Il s'agit d'un marché ouvert mais enclavé au sein du quartier, avec une très faible visibilité et l'absence de commerces à proximité.

Possibilité d'y implanter environ 50 commerçants.

Si maintien du marché sur cet espace, il faudra passer par d'autres leviers pour le redynamiser, tels que le renforcement de la signalétique.

Néanmoins, comme évoqué précédemment, ce marché a une mauvaise image auprès de commerçants qui ne souhaitent pas s'y installer et ne répond pas aux critères permettant une implantation réussie.

Rappel des caractéristiques et enjeux de redynamisation du marché Chemin Vert (cf.support) :

	Scénario n°1 route Montreuil/rue JJaurès	Scénario n°2 Route Montreuil/Pl Salvador Allende	Scénario n°3 Maintien rue Chemin Vert
Caractéristiques du lieu d'implantation	<ul style="list-style-type: none"> Surface d'environ 1200 m² Espace végétalisé et planté Angle avec visibilité sur Route Montreuil/rue Jean Jaurès Proximité accrue avec les commerces route de Montreuil 	<ul style="list-style-type: none"> Trottoir de 3 m de large sur 200 m de longueur route de Montreuil. Bande de stationnement (20 places). Visibilité directe sur Place Salvador Allende/route de Montreuil. Covisibilité et proximité immédiate avec pôle commercial de la Place Salvador Allende 	<ul style="list-style-type: none"> Surface d'environ 2000 m² Espace minéral mais planté Site enclavé Très faible visibilité Manque commerces à proximité
Opportunité d'implantation	<ul style="list-style-type: none"> Environ 250 ml d'étals Environ 30 commerçants 	<ul style="list-style-type: none"> Environ 200 ml d'étals. Environ 20-25 commerçants. 	<ul style="list-style-type: none"> Environ 50 commerçants
Conditions d'implantation	<ul style="list-style-type: none"> Perméabilisation de l'espace de marché Maintien des arbres Maintien de l'accès véhicules pompiers 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement de la route de Montreuil par le Département. Elargissement du trottoir (5 m minimum). Création d'une piste cyclable et maintien des places de stationnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la signalétique
Impact	<ul style="list-style-type: none"> Suppression des jardinières Suppression du caniparc Perte d'espace végétalisé (1200 m²) 	<ul style="list-style-type: none"> Neutralisation des places de stationnement jour de marché. 	<ul style="list-style-type: none"> Risque élevé que le nombre de commerçants n'augmente pas.
Délais	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation fin 2025 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation minimum 2026 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien du marché à son emplacement.

Questions/remarques des habitants à ce stade :

- *Remarque : J'ajoute que l'accès aux toilettes est un point essentiel pour les commerçants et les habitants. D'autant depuis que le Grand Bleu est fermé. Il faudrait penser à des toilettes publiques.*
- *Remarque : D'autant plus en termes d'hygiène pour que les commerçants puissent se laver les mains.*
- *Des toilettes avaient été aménagés dans le Grand Bleu jusqu'à ce qu'il soit squatté. Des locaux seront bien pensés dans le cadre de la redynamisation du marché.*
- *Question : Pourquoi pas de scénario dans le parc Simone Veil ?*
Ce scénario a été envisagé par la précédente municipalité, mais il y a beaucoup de contraintes techniques (stationnement, prise au vent, perte d'espace vert...) et l'emplacement ne répondait pas au critère de commercialité. Il n'a donc pas été retenu.
- *Remarque : Dans le scénario 1, cela engendrerait une perte d'espace vert, il faudrait renaturer la rue du Chemin Vert pour rééquilibrer.*
La renaturation de Chemin Vert est bien prévue, que ce soit dans le cadre du scénario 1 ou 2.

Questions/remarques spécifiques au lieu n°1

- *Question 1 : Où les commerçants vont-ils se garer ?*
Au niveau du parking où les commerçants stationnent déjà leurs véhicules, au pied des châteaux d'eau.
- *Question : C'est super de conserver les arbres, en revanche il est dommage d'enlever les jardinières car elles ne sont pas si hautes que ça, de plus elles permettent une sécurisation/ protection des piétons sur un croisement important. L'avenue Jean Jaurès est déjà un parking géant, il serait dommage d'enlever des jardinières pour faire de nouvelles places. Pourquoi ne pas faire le déchargement côté route de Montreuil, ou de l'autre côté de Jean Jaurès ?*
- *Question : Et pourquoi ne pas s'étendre de l'autre côté de la voie pompier ?*
L'idée est de faire un marché d'hyper-proximité, c'est pourquoi nous n'avons pas prévu de nous étendre au-delà du caniparc. Les jardinières seraient enlevées surtout pour le déchargement.

Si un marché peut sembler anarchique, ça ne l'est pas du tout, c'est au contraire très organisé. C'est le rôle du délégataire de gérer les flux notamment au moment de l'installation et du départ. Le fait d'avoir des places de déchargement identifiées permettra d'organiser cela au mieux.

- *Question : Où vont aller se défouler les chiens ?*
Il n'y a pas d'autre lieu prévu à ce stade pour le caniparc.
- *Question : Pourquoi pas avant fin 2025 ?*
Il y a des travaux qui prennent du temps, notamment l'imperméabilisation du site.

Questions/remarques spécifiques au lieu n°2

- *Question : Le bus peut-il circuler les jours de marché ?*
Oui, le déchargement n'impactera pas la circulation des bus. Les commerçants s'installent très tôt et déchargeront sur les places de stationnement qui seront neutralisés. L'arrêt de bus ne sera remis en question.
- *Question : La piste cyclable va-t-elle couper l'arrêt de bus en 2 ? C'est dangereux.*
Les scénarios ne sont pas stabilisés, mais la piste cyclable est prévue sur la route et non sur le trottoir.
- *Question : Si ce scénario n'est pas choisi, le département fera-t-il tout de même cet aménagement ?*
Nos échanges avec le département sont dans le cadre du marché.

4. Ateliers redynamisation marché Chemin Vert

Les participant.es se sont répartis en deux groupes qui ont chacun travaillé une quinzaine de minutes sur les trois projets d'implantation soumis à concertation.

5. Restitution des ateliers

Groupe 1 : Rémi Decrulle

Lieu n°1

En quoi ce scénario permet de répondre aux besoins exprimés par les habitants des Trois Communes lors de l'enquête ? Quelles sont vos observations sur le site ?

-Espace avec une bonne visibilité.

-Marché plus concentré.

-Personne n'utilise cet espace.

-Ne pas supprimer les jardinières.

-Refus de bétoniser le lieu.

-Espace qui accueille des nuisibles (rats, pigeons).

-Espace trop proche du Marché de la Dhuy (Montreuil). Il sera toujours en concurrence avec celui-ci.

Lieu n°2

En quoi ce scénario permet de répondre aux besoins exprimés par les habitants des Trois Communes lors de l'enquête ? Quelles sont vos observations sur le site ?

- Espace avec d'avantages de commerces à proximité.
- Créé un pôle commercial plus évident et visible.
- Permettra de créer un espace réaménager, plus large, plus accessible et plus propre.
- Le marché va générer des conflits avec commerces sédentaires (visibilité des vitrines).
- Le marché va créer des difficultés de circulation pour les piétons, automobilistes et bus.

Lieu n°3

En quoi ce scénario permet de répondre aux besoins exprimés par les habitants des Trois Communes lors de l'enquête ? Quelles sont vos observations sur le site ?

- Nécessité de créer un bar au 68 route de Montreuil avec des terrasses.
- Marché en mauvais état à réhabiliter (raccordements électricité, eau).
- Manque de visibilité, pas de commerces à proximité.
- Espace qui a l'avantage d'être une rue piétonne.
- Maintenir les arbres qui seront implantés prochainement sur la rue Chemin Vert.
- Rouvrir la rue privatisée perpendiculaire à la rue du Chemin Vert.

A quels jours et horaires de la semaine souhaitez-vous que le marché se déroule ?

- Maintenir le marché le samedi et mercredi matin.
- Deux jours suffisent.

Groupe 2 : Mélanie Vion

Lieu n°1

En quoi ce scénario permet de répondre aux besoins exprimés par les habitants des Trois Communes lors de l'enquête ? Quelles sont vos observations sur le site ?

- Peu de gêne pour les habitants sur cet espace.
- Lieu intéressant et central, permettra la redynamisation du quartier en général
- Utiliser l'espace libre au fond pour faire :
 - Une sorte d'amphithéâtre
 - Un espace de rencontre
 - Surveiller les enfants

- *Un endroit protégé*

-Repenser les jardinières (argument de la sécurité important).

-Dommage de faire le déchargement à la place des jardinières

-Usages d'une place publique en dehors des jours de marché :

- *Scène*
- *Centre Social Mandela*
- *Espace de vie/rencontre*
- *Evènements type marché créateurs, vide-greniers, fripes, etc.*

-Le lieu a plus de choses à offrir, il permettrait d'avoir un projet allant au-delà du marché.

Lieu n°2

En quoi ce scénario permet de répondre aux besoins exprimés par les habitants des Trois Communes lors de l'enquête ? Quelles sont vos observations sur le site ?

-Espace trop sur la longueur.

-Génère des conflits d'usages (commerces, piétons, bus, vélos).

-Espace moins central par rapport aux Ormes et Chemin Vert.

-Nécessité de plus répartir les commerces sur le quartier.

-Ne propose rien en plus en dehors du marché.

-Va générer des problèmes de stationnement.

A quels jours et horaires de la semaine souhaitez-vous que le marché se déroule ?

-Maintenir le marché le samedi matin.

-Eventuellement un deuxième jour.

Remarques complémentaires sur l'aménagement du marché :

-Penser à créer du mobilier urbain en pourtour du marché.

-Eclairage à travailler pour créer plus de visibilité.

-Créer une fontaine sèche.

-Déplacer le caniparc dans la rue du Chemin Vert ?

Points de consensus dans les ateliers :

-Lieu n°1 :

- Marché plus concentré
- Marché plus central dans le quartier
- Ne pas supprimer les jardinières

-Lieu n°2 :

- Marché va générer des conflits d'usages avec commerces, piétons, automobilistes, bus

-Jours et horaires :

- Maintenir le marché le samedi matin
- Eventuellement un deuxième jour.

6. Les prochaines étapes

Transmission du support et du compte-rendu de l'atelier à venir prochainement.

Le choix de redynamisation du marché se fera à partir de nombreuses données : avis du délégataire, prise en compte de la consultation etc. Le choix final reviendra aux élu.es de la ville de Romainville, et sera communiqué au plus tard à la fin du premier trimestre 2024.